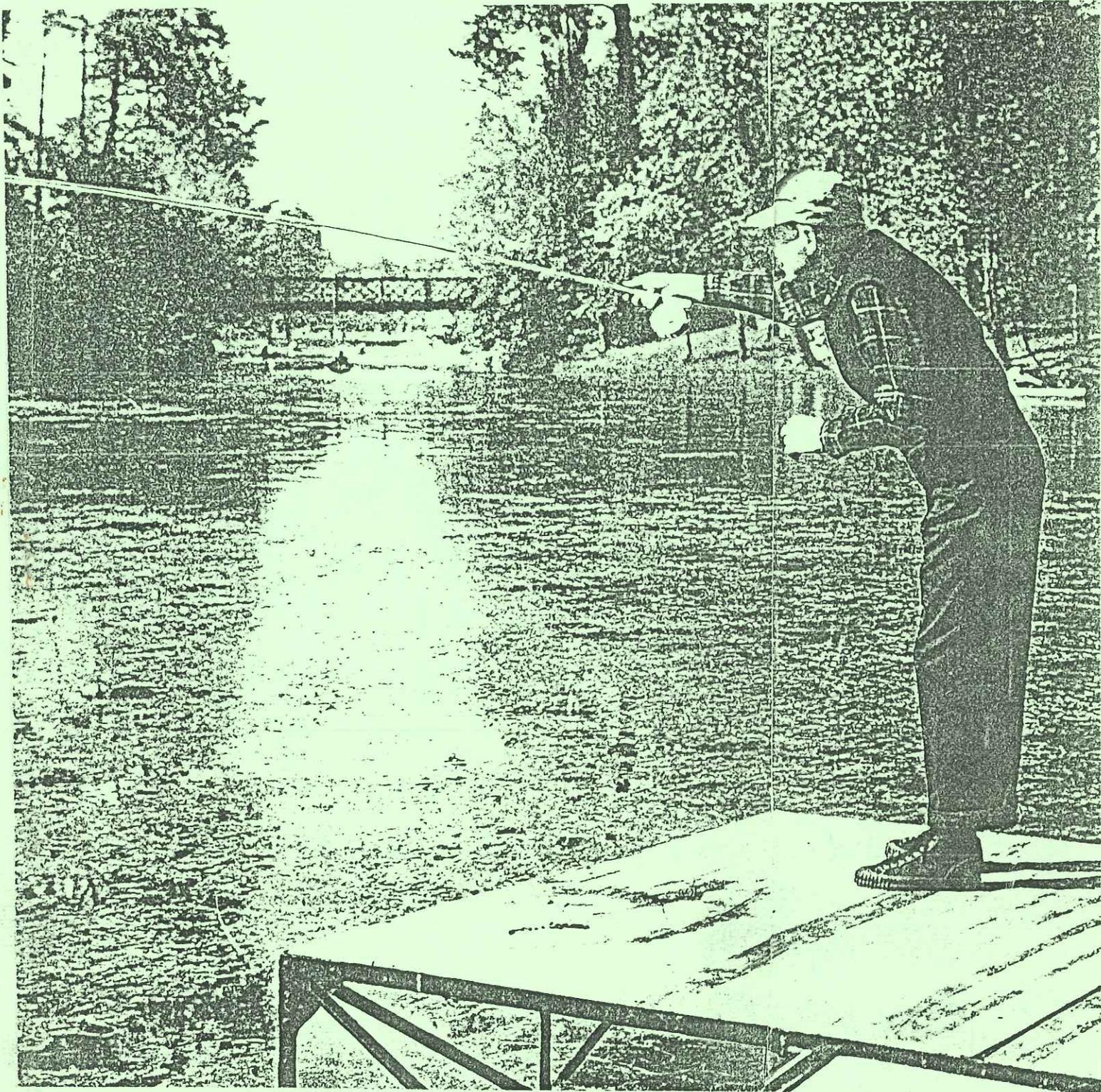


# THURNY

notre commune

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

---



Amis de Turny,

En cet automne 1990, je voudrais revenir sur un des grands problèmes de l'été : celui de l'eau.

Depuis trop longtemps négligé, ou du moins relégué au second plan, c'est avec d'autant plus d'importance qu'il s'est rappelé à nous. Bien sûr le point de départ a été la sécheresse. Il est bien évident que cette troisième année sèche n'a fait qu'accentuer l'état des choses. L'absence de neige, le manque de pluies de printemps ont provoqué de graves déséquilibres dont les répercussions risquent de se faire sentir pendant de nombreuses années encore sur les rythmes naturels.

Certes nos régions demeurent plus favorisées que d'autres, mais il n'empêche que c'est un "rude coup" porté à une agriculture en pleine mutation.

Mais l'eau c'est aussi l'eau potable, celle que l'on distribue et qui arrive chez nous. Il a été nécessaire de nous demander de surveiller notre consommation. En effet, si la cote d'alerte n'a pas été atteinte, le niveau des nappes reste extrêmement bas et beaucoup de sources habituellement visibles à fleur de terre sont tarées depuis plusieurs mois. Bien sûr, comme toujours en pareilles circonstances, nous n'avons pas fait appel en vain à votre civisme, et je tiens à remercier l'immense majorité des habitants de TURNY.

Certes, chacun garde présent à l'esprit le cas de tel ou tel qui serait au-dessus des lois, mais ces cas isolés ne méritent pas qu'on s'attarde sur eux et soulèvent la réprobation quasi générale.

Prévoyant, le Syndicat auquel nous appartenons a entrepris depuis plusieurs années une restructuration des réseaux, des renforcements de pompages et des recherches de nouveaux captages, qui doivent nous maintenir à l'abri pour plusieurs décennies. Il est certain que l'augmentation des captages, notamment "aux Fontaines" diminue le débit des rus et crée des conflits en aval. Là aussi, il faut que cesse cette ridicule "guerre de l'eau" où chacun tente de s'approprier la totalité du maigre flot restant. Un partage équitable est la seule solution et on ne peut admettre les tentatives sournoises de détournement ou de barrage qui laissent toute une partie à sec, provoquant la mort de la faune aquatique indispensable.

Car cette eau est un bien précieux que nous devons préserver pour nous et pour les générations futures. Nous n'avons pas le droit de compromettre l'avenir par des actions irresponsables. (Il est tellement plus simple et plus rapide de polluer que d'assainir ....)

Actuellement la Chambre d'Agriculture de l'Yonne poursuit une grande campagne de sensibilisation des agriculteurs aux problèmes de la pollution par les engrais. Mais il serait simpliste et peu réaliste de chercher des boucs émissaires, alors que trop d'entre nous considèrent encore ruis et rivières comme des exutoires idéaux pour toute sorte de déchets.

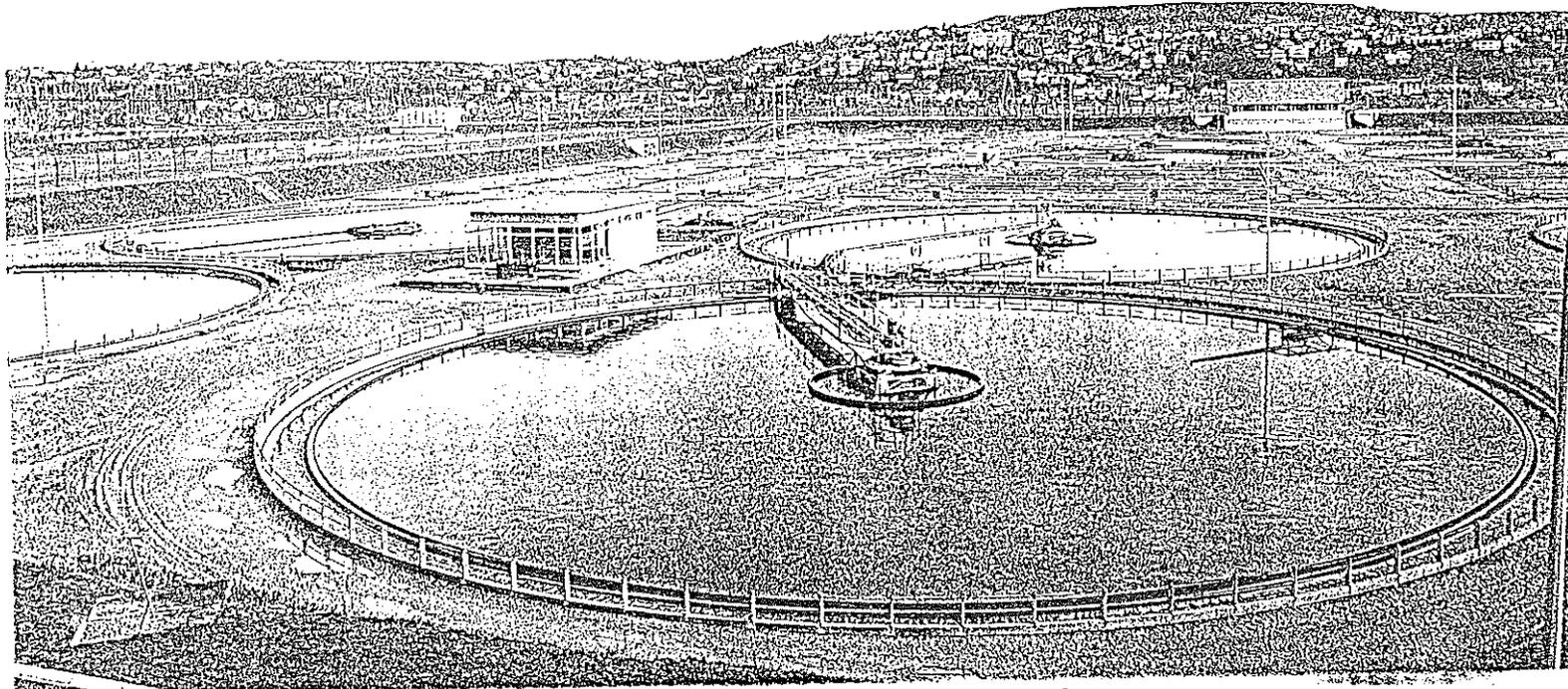
Car cette image de couverture, cette image d'eaux calmes et tranquilles pourrait bien être remplacée dans quelques années par celle de nos eaux usées, chargées de détergents, de phosphates ou de toutes sortes de graisses, pour ne pas parler d'huile de vidange, d'essence ou de peinture baignant au milieu de cadavres d'animaux et de déchets de toutes sortes.

Malheureusement, certains utilisent les cours d'eau comme des vide-ordures en se moquant bien de tout ce que cela déclencherà.

Notre responsabilité à tous est engagée. Rejeter la faute sur l'autre est trop facile. Il nous appartient de trouver des solutions individuelles d'abord, puis collectives si nécessaire, qui nous permettront de préserver l'eau de notre commune.

Ici, n'oublions pas, l'eau est partout, depuis toujours, puisque TURNY même lui doit en partie son nom.

Alain BROUSSEAU



SEANCE DU 23 AOÛT 1990

Le 23 Août 1990, à 21 h , le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents: tous les conseillers en exercice

Secrétaire de séance: Mme Monique PAIN .

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité après que M. BONY ait regretté que le contenu de la lettre de la Direction Départementale de l'Agriculture ne figure pas au précédent compte-rendu et que la phrase "ont signé les membres présents " apparaissent sur le dernier bulletin municipal à la fin du compte-rendu alors qu'il ne le signera effectivement qu'aujourd'hui 23 Août .

Le Maire lui rappelle alors que ce compte-rendu n'est qu'un compte rendu sommaire, que toutes les pièces présentées aux conseillers ou tous les propos ne peuvent y figurer intégralement . Quand à la phrase, inscrite à notre logiciel informatique, elle se présente automatiquement la secrétaire ayant omis de la retirer .

FINANCES:

TARIFS DE CANTINE 1990 :

Après avoir pris connaissance de la lettre de la société SODEXHO informant la commune des hausses des prix des repas à la rentrée de septembre le Conseil Municipal décide :

- de porter de 17 F à 17.50 F le prix des repas
- de maintenir à 2.50 F la subvention municipale pour les enfants de Turny qui paieront donc 15 F au lieu de 14.50 f

URBANISME:

ENQUETE PUBLIQUE SCEA DU RUET :

Conformément à la demande de Monsieur le Préfet du 28 juin 1990, le Conseil Municipal de Turny doit donner son avis sur la demande d'installation classée préalable à l'autorisation d'exploiter 4 bâtiments à usage de production de volailles de chair, formulée par la SCEA "La vallée du Ruet" , au plus tard dans les quinze jours qui suivent la date de clôture de l'enquête publique . Cette dernière étant close ce jour, et suite à la visite du 23 Juillet dernier, le Conseil unanime décide d'émettre un avis favorable à cette installation, sous réserve du respect de l'environnement, et notamment l'interdiction absolue d'épandage ou de stockage des fumiers provenant de ce type d'exploitation dans tous les périmètres de protection des captages de la commune ( source des Fontaines et source de Sormery ) .

#### ELEVAGE DES CHAMPS DU FAYS :

Le Maire informe le Conseil du dépôt d'une demande de permis de construire pour un poulailler de 19.200 volailles au Fays Il demande l'avis de chacun des conseillers avant de poursuivre l'instruction du dossier, compte tenu qu'il n'y aura pas d'enquête publique (< de 20.000) . L'avis général est favorable sous réserve :

- du respect des règlements notamment pour la sécurité incendie
- du respect de l'environnement
- de l'interdiction d'épandage des fumiers sur les périmètres de protection des captages .

#### MISE A L'ENQUETE DU P.O.S :

Le Maire lit au Conseil les directives de la D.D.E de Sens afin de mettre en oeuvre la mise à l'enquête du P.O.S . Le Conseil fixe au lundi 22 Octobre l'ouverture et la clôture au mercredi 28 novembre . Il décide de solliciter auprès du Tribunal Administratif de Dijon la nomination d'un Commissaire-Enquêteur . Pour une meilleure information, une grande réunion publique sera organisée le samedi 20 Octobre à 14 h 30 à la salle communale avec les services concernés .

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Le Maire informe le Conseil du projet de "Loi d'orientation relative à l'administration territoriale de la république" dite loi Joxe-Baylet et notamment du chapitre II article 53 visant à constituer des communautés de communes ; la France étant un des seuls pays d'Europe à être divisée en autant de communes .

Le Conseil à l'unanimité décide d'adopter la proposition de délibération de la Fédération des Maires Ruraux .

Il émet à l'encontre de cette loi les plus vives protestations car, adoptée dans sa rédaction actuelle, elle conduirait à la disparition pure et simple des communes rurales .

Il dénonce en particulier :

- la possibilité d'intégration forcée d'une commune dans une communauté, même contre la volonté de son conseil.
- le recours à l'utilisation de votes à des majorités dites qualifiées.
- la possibilité de transférer par ce moyen à la communauté de Commune la totalité des compétences communales ainsi que ces ressources .

Il entend réaffirmer son attachement :

- au respect des structures intercommunales actuelles là où des communautés de communes ne seront pas créées à l'unanimité
- au libre choix des communes pour les périmètres des structures de coopération nouvelles là où elles doivent être envisagées,

- au besoin d'inciter financièrement à la coopération intercommunale par des aides nouvelles sans amputer les ressources actuelles des communes .
- à la nécessité , pour ce qui concerne les compétences essentielles des communes, d'une décision explicite et unanime de chacune d'elle pour l'intégration dans une nouvelle structure .

#### VOIRIE :

Le Maire présente au conseil divers devis transmis par la D.D.E .  
Le Conseil décide :

- de refuser le devis de 7 687.50 F présenté pour effectuer la signalisation horizontale et de confier le travail aux employés communaux .
- de retenir l'offre de la société Delerce-Marche pour la réalisation du programme 1990 du VIII plan de modernisation communale subventionné par le Conseil Général :
  - Ruelle du Cognat : 7 365.06 F
  - Ruelle des Fossés : 19 480.05 F
  - Chemin de l'Eglise: 19 794.34 F
- d'inscrire au budget supplémentaire le devis de bordurage sur le CD 220 au carrefour du CV 5 pour une somme de 14 000 F

#### QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil :

- décide d'inscrire au budget supplémentaire l'achat de logiciels pour l'informatisation des paies et de l'état civil .
- prend connaissance de la lettre de Monsieur le Préfet informant les communes que la dotation logement des instituteurs sera majorée de 2,1 % en 1990 .
- est informé que la commission d'appel d'offre a sélectionné l'entreprise Piat de Bérulles pour effectuer pour 205 125 F H.T les travaux de la route forestière .
- décide de soumettre à la commission des travaux, les devis proposés par les entreprises paysagistes pour la mise en état du jardin de la mairie et des écoles avant examen définitif par le conseil .
- prend acte de l'arrêté du président du S.I.A.E.P restreignant l'usage de l'eau potable . Le Maire informe également les Conseillers du retour à une teneur en nitrate plus normale (36 mg/l) au dernier prélèvement à la source des Fontaines et de l'avancement du projet de reconstruction du château d'eau du Fays dont les fuites importantes scandalisent chacun en cette période de restriction .
- reporte à une prochaine réunion, après examen de documents complémentaires, sa décision concernant la participation de la commune à une remise en valeur de la côte des Boquelibots .

- décide de ne plus confier l'entretien de la salle communale à l'entreprise Charonnat . Il autorise le Maire à recruter une employée qui sera rémunérée sur les mêmes bases que l'entreprise et propose l'achat d'un matériel adapté .

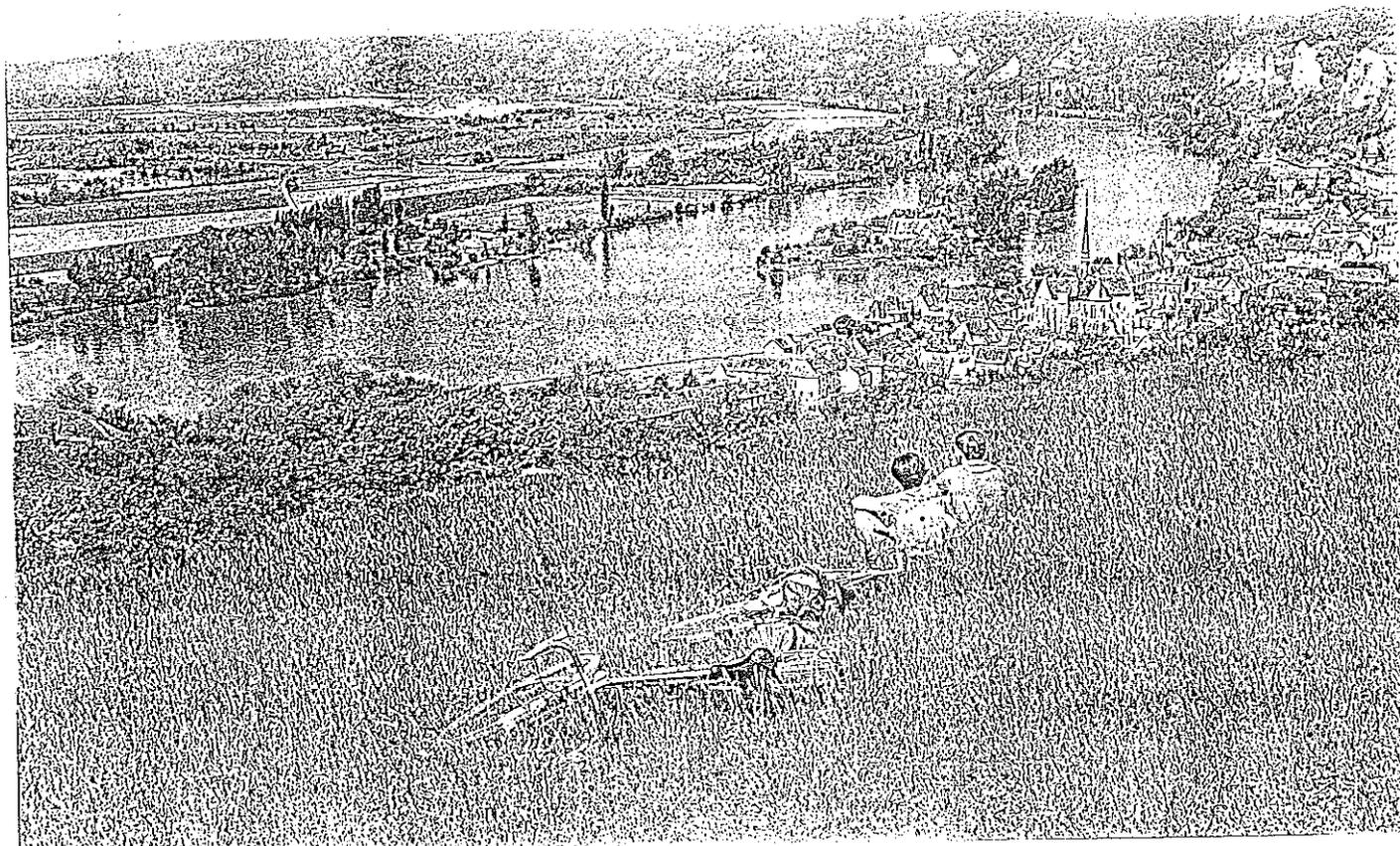
- modifie à compter du 15 Septembre, à la demande de la nouvelle gérante de l'agence postale, pour nécessité de service, les horaires d'ouverture du bureau de poste le samedi matin qui deviennent : 8 h 30 - 11 h 30 . Le Maire en profite pour rappeler à tous le maintien du dépôt de pain .

- supprime à compter des prochains départs à la retraite, les emplois d'agents d'entretien territoriaux pour les remplacer par des emplois d'aide-agents techniques territoriaux .

- propose de confier à la commission des chemins l'étude de la demande de Mme Meyer .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 15

FAIT A TURNY LE 23 AOUT 1990 ET ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS .



SEANCE DU 18 OCTOBRE 1990

Le 18 Octobre 1990, à 20 h 30 , le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents: tous les conseillers en exercice

Secrétaire de séance: Mme Marie-Anne PESCHEUX .

Etait également présent, Monsieur BURI, Percepteur de Seignelay , exerçant actuellement les fonctions de Receveur Municipal.

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité .

BUDGET SUPPLEMENTAIRE :

Etabli en équilibre par le Maire, compte tenu des résultats du compte administratif 1989 voté le 1<sup>er</sup> Juin et après avis des différentes commissions, il est lu par M. BURI article par article et voté par chapitre.

Il s'élève à :

- en fonctionnement: 228 750 F

- en investissement: 574 587 F

Il est adopté à l'unanimité .

Le budget supplémentaire du C.C.A.S et celui de la caisse des écoles sont également adoptés .

CHARTRE INTERCOMMUNALE :

Le Maire informe le Conseil de la constitution, lundi 8 Octobre 1990 du "Comité de développement de la région de Saint-Florentin-Brienon, avant de lui donner lecture des statuts .

Le Conseil confirme son adhésion et désigne Monsieur Gérard BONNEAU comme délégué pour représenter avec le Maire la commune à l'assemblée générale . Une commission communale de la charte est créée . Elle se chargera d'émettre des propositions concernant notre commune et de préparer le travail du conseil .

VOIRIE :

- PROJETS E.D.F :

Le Maire fait part au Conseil des différents projets retenus par E.D.F sur la commune pour les prochaines années.

- à Linant : suppression du transformateur et pose de départs en souterrain .

- à Courchamp : renforcement et "bouclage" du haut du hameau .

- à Turny : suppression des câbles et des poteaux depuis l'entrée du bourg jusqu'à la place de l'église .

- TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT :

Le Conseil confirme la délibération du 28 Mars 1985 et maintien à 1% le taux applicable à Turny .

- JARDIN DE LA MAIRIE :

Le Maire rapporte au conseil les conclusions de la commission des travaux :

"Les trois entreprises paysagistes qui ont répondu ont des devis compris entre 50.000 F et 150.000 F , mais aucun ne correspond totalement à nos besoins . Un projet intermédiaire sera soumis à chacune pour devis avant le choix définitif du conseil " .

- FOSSES DE TURNY :

L'entreprise qui se chargera des travaux ayant été choisie, et les riverains ayant jusqu'au 20 octobre pour faire connaître leurs réflexions sur le montant de la part qui leur revient, le curage devrait commencer vers le 25 octobre .

- FOSSE DU SAUDURAND :

Le Conseil prend connaissance de la réponse de la D.D.A après le relevé topographique effectué en septembre dernier . La solution proposée est le surcreusement du fossé par endroit, un busage et la confection d'un bassin d'orage . Cette solution devra être maintenant discutée avec les propriétaires riverains concernés .

QUESTIONS DIVERSES :

- Le Maire informe le conseil que la collecte du verre à Turny en 1989 a permis de ramasser près de 10 tonnes de verres usagés .

- Le Conseil décide :

- de mettre à l'enquête publique la demande de Mme. MEYER, d'acquisition d'une partie d'un chemin communal à l'Hôpital .

- de mettre à l'enquête publique la proposition d'échange de terrain faite par M. H. PESCHEUX concernant le tracé du chemin du "Replat du Matrois" à Linant .  
(Madame PESCHEUX étant hors conseil)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45 .

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

TISSIER Camille née le 24 AOUT 90

PRUNIER Charline née le 13 SEPTEMBRE 90

GUILLEMOT Julien né le 4 JUILLET 90

Nos félicitations aux parents

MARIAGES :

GELY Marc et MANTION Béatrice le 7 JUILLET 90

BOISIAUX Pascal et GAUDRY Caroline le 11 AOUT 90

SARDO William et ILTIS Frédérique le 1er SEPTEMBRE 90

Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux

DECES :

SASS Odette le 25 AOUT 90 dans sa 66ème année

GUILLAUME Olga le 5 OCTOBRE dans sa 76ème année

Nos condoléances aux familles

\*\*\*\*\*

PERMANENCES MAIRIE

MERCREDI DE 17H30 à 19H :

- 14 NOVEMBRE : M PAIN
- 28 NOVEMBRE : A BROUSSEAU
- 12 DECEMBRE : M PAIN
- 19 DECEMBRE : A BROUSSEAU

SAMEDI DE 10H30 à MIDI :

- 10 NOVEMBRE : L PETIT
- 24 NOVEMBRE : G BONNEAU
- 8 DECEMBRE : L PETIT
- 15 DECEMBRE : G BONNEAU

\*\*\*\*\*

### COMMISSION DES CHEMINS

Samedi 29 septembre s'est tenue la commission des chemins afin de préparer le budget supplémentaire 90.

Après une courte synthèse à la Mairie, elle s'est rendue ensemble sur divers lieux où des affaires étaient en cours :

- Fossés de Turny :

Un devis très raisonnable a été retenu afin de pouvoir faire aux riverains une proposition du coût de leur part des travaux. La commission a fait le tour du chantier en retenant les points difficiles.

- Route de la Tuilerie :

Le non-respect de la nouvelle signalisation par certains usagers nous a été signalée. Cela nécessite l'intervention très prochaine de la Gendarmerie.

- Trottoir à l'Hopital :

Devant l'attitude de la DDE qui demande 5% des montants des travaux pour en assurer le maître d'oeuvre, la commission propose de travailler directement avec les entrepreneurs mais il sera nécessaire de suivre avec vigilance le cheminement administratif du dossier.

- Ruelle du Bourget :

La commission est allée constater sur place l'usage de ce sentier d'un mètre de large et n'a pas relevé d'impossibilité au projet de cession. Elle proposera au Conseil la mise à l'enquête publique.

- Trottoir à Linant :

Compte tenu des projets EDF, souterrains, la commission propose de différer le bordurage de trottoir prévu au croisement de la route de Courchamp.

- Problèmes des chemins :

La commission a constaté le rétrécissement anormal et même l'annexion pure et simple de chemins par certains agriculteurs. Elle charge le Maire d'adresser à tous les agriculteurs une lettre demandant dans un premier temps que les bornes soient remises à jour et les alignements respectés avant d'être obligé de faire intervenir un géomètre aux frais des contrevenants.

- Route forestière :

Les travaux de la nouvelle route forestière devraient pouvoir être réceptionnés vers le 20 octobre. La commission a pu constater que les travaux de renforcement et de creusement des fossés étaient terminés et que seuls restaient à effectuer le surfacage et le compactage définitif.

\*\*\*\*\*

### COMMISSION DES TRAVAUX

Samedi 6 octobre, la commission des travaux s'est réunie afin d'étudier les différents projets qui doivent être inscrits au budget supplémentaire 90 ou qui peuvent être remis au début de l'année 91.

Pendant plus de deux heures, elle a étudié les plans et les devis des entreprises LEFEVRE, CLEMENDOT et CONIGLIO/THOMAS qui ont répondu pour le projet d'implantation du jardin de la Mairie ; chaque plan a été repris point par point où des impossibilités et des erreurs de situation ont été relevés.

Finalement, la commission propose d'effectuer une synthèse de tous ces plans et de la soumettre de nouveau aux entreprises avant le choix définitif du Conseil.

Elle a ensuite évoqué le problème du logement voisin de la bibliothèque et a décidé de demander des devis aux différents corps de métiers afin de monter le devis financier pour le début de l'année 91.

Les membres de la commission ont aussi visité le logement de l'agence postale afin d'envisager les travaux urgents à effectuer.

\*\*\*\*\*

COMMISSION DES FINANCES

Réunion du 10 octobre. Elle a pris connaissance des différentes demandes des autres commissions, notamment de la commission des travaux. Elle a ensuite étudié article après article les différentes nouvelles recettes de fonctionnement :

- cantine scolaire
- coupe de bois
- DGF de régularisation
- excédent de l'exercice 1989

pour près de 229 000 frs. Ensuite, la commission a revu l'ajustement de certains articles en dépenses :

- cantine scolaire
- entretien de voirie
- frais de gestion
- intérêts d'emprunt

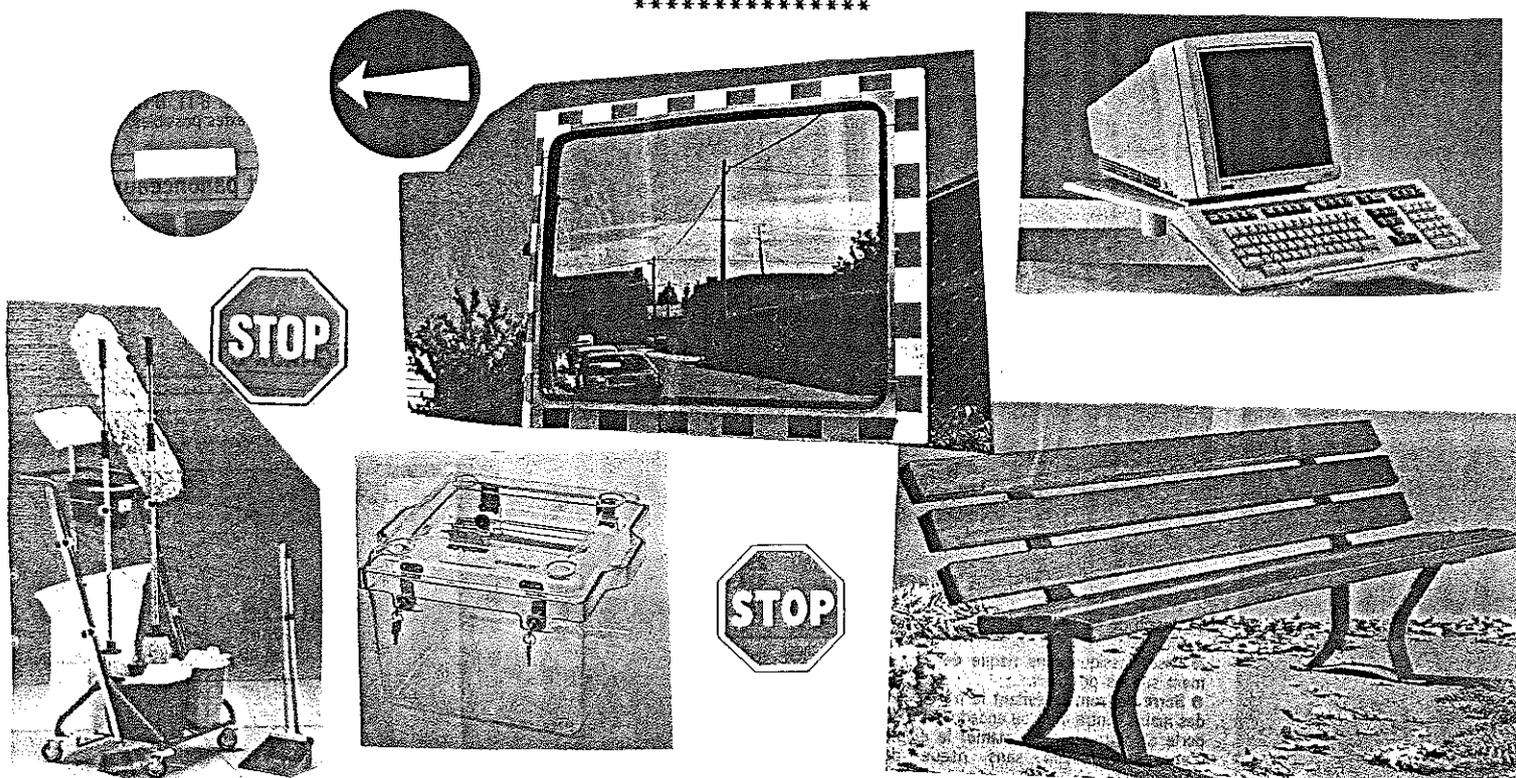
pour près de 46 000 frs ; le reste étant prélevé pour l'autofinancement des dépenses d'investissement.

Ensuite, compte tenu de toutes les recettes d'investissement, dont le prélèvement, elle a équilibré cette section à près de 575 000 FRF : pour des acquisitions de matériel :

- bancs d'extérieur
- mobilier scolaire
- logiciel informatique
- urne transparente
- panneaux routiers,
  - : pour des acquisitions de terrains et des plantations,
  - : pour des travaux complémentaires :
- au foyer communal
- à la bibliothèque
- au jardin de la Mairie
- au Saudurand
- dans Turny
- au lavoir du Fays.

Le Maire précisa d'ailleurs que compte tenu de l'informatisation, la comptabilité était suivie au jour le jour ; de nouvelles recettes pouvaient être encaissées d'ici le vote du budget et modifier légèrement les chiffres arrêtés lors de cette séance.

\*\*\*\*\*



COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE :

Depuis le premier septembre, et jusqu'au 31 décembre, l'inscription sur la liste électorale est possible. Les électeurs qui ne seraient pas encore inscrits peuvent le faire en Mairie le plus rapidement possible sur présentation d'une pièce d'identité et remise de leur ancienne carte.

SIGNALISATION :

Nous rappelons à certains que les panneaux **STOP** et **SENS INTERDITS** nouvellement implantés à **BAS TURNY** sont là pour réglementer la sécurité à ce carrefour et non pas pour le décorer. De nouvelles infractions risqueraient de se conclure par quelques retraits de permis.

AFFOUAGES 90 :

Le secrétariat termine actuellement la confection du rôle d'affouage de cette année qui sera mis en perception fin novembre. Un nouvel avis vous parviendra pour régler. Ce retard est dû notamment aux problèmes posés par la réfection de la route forestière et par un retard du travail du bûcheron.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE TURNY :

Comme vous en avez déjà été informés, vous pouvez consulter ce document aux heures d'ouverture de la Mairie pendant plus d'un mois et vous pouvez venir consigner vos remarques et vos observations sur le registre prévu à cet effet lors de la présence du commissaire-enquêteur, le dernier mercredi d'octobre et les mercredis de novembre.

\*\*\*\*\*

MAISONS FLEURIES ETE 90

Cette année, la commission des maisons fleuries a décidé d'aller visiter plus profondément les habitations, cours, façades, jardinets ou balcons des habitants de Turny. Il a été créé 3 catégories :

- CREATION
- FACADE
- COUR INTERIEURE

Le jury a arpenté chaque rue et ruelle dans tous les hameaux lors d'une chaude journée du début juillet. Malgré la rigueur d'un printemps froid suivi par un été très sec, nous avons remarqué qu'il y a toujours beaucoup de personnes qui s'entourent de fleurs et arbustes de variétés multiples.

Classement établi au soir de notre visite :

CREATION :

PREMIER PRIX : Mr/Mme LARTIGUE C (BT)  
MENTIONS : MRS/MMES BION (F), DUMOUTIER (BT),  
GUILLEMIN (1'H).

COUR INTERIEURE : PREMIER PRIX : Mr/Mme KOSTEKI (T)

DEUXIEME PRIX : Mr/Mme LEPLUS (L)

MENTIONS : MRS/MMES AUBOUIN (T), CASCARINO  
(T), FRAY (T), LOMBARDOT (S), PAIGNE (F), PARIGOT (BT), SAUTEREAU (L).

FACADES : PREMIER PRIX : Mr/Mme BENARD (BT)

DEUXIEME PRIX : Mr/Mme GUILLOT (BT)

TROISIEME PRIX: Mr/Mme WARTHMANN (F)

MENTIONS : MRS/MMES BREGERE (F), CHAUSSIN  
(F), CHEVILLARD (M), DIGIOVANI (1'H), FOURREY C (1'H), FROMONT (lot T),  
GUILLEMOT (lot T), PACKO (BT), PLANCON (F), VIAULT R (M).

Les mentions : les personnes sont classées par ordre alphabétique.

En début d'année, les lauréats 90 recevront une invitation pour venir prendre leurs prix qui seront remis le jour de la fête des Rois. La galette étant offerte au foyer communal.

\*\*\*\*\*

### BIBLIOTHEQUE

Nous sommes heureux de constater le succès de la bibliothèque nouvelle formule. Le nombre de lecteurs a fortement progressé depuis notre installation dans les nouveaux locaux. Nous comptons actuellement environ 180 lecteurs.

L'éventail du choix de livres proposés s'agrandit également. Il est complété par le dépôt bibliobus, renouvelé le 12 octobre.

Si vous n'avez pas encore découvert notre bibliothèque, n'hésitez pas à nous rendre visite le samedi matin entre 9H30 et midi. De même que si vous souhaitez lire un livre que nous n'avons pas en rayon à votre visite, nous pourrions vous l'obtenir au prochain passage bibliobus.

Pendant les mois d'hiver, nous vous proposerons une nouvelle exposition.

\*\*\*\*\*

### LE CLUB MOTO DE TURNY

Le 26 Aout 90 a eu lieu la course moto-cross sur prairie au lieu dit "la fosse blanche", pour la deuxième année consécutive. 103 Crossmens toutes catégories confondues ( 125 à 500 cm3 ) ainsi que 15 jeunes de 4 à 12 ans qui exécutaient une démonstration très remarquée, étaient présents.

Le temps était mi-figue, mi-raisin ; de nombreux spectateurs étaient venus encourager ces valeureux acrobates.

Une semaine de labeur pour six personnes : tracer les pistes sur le sol, planter 600 piquets, placer 4000 mètres de banderolles, 175 mètres de treillage et 160 Balles de paille...

Nous remercions toutes les personnes bénévoles qui nous ont apporté leur concours : 46 personnes ayant des rôles différents :

- commissaires de course, pompiers, médecin croix rouge, infirmiers, juges de pointage des coureurs, préposés au service de la buvette et des repas ainsi que ceux du péage. Un repas a été offert gracieusement à ces 46 personnes par le club moto.

Toutes les personnes ayant offert des coupes pour récompenser les sportifs sont remerciées : cette année, c'est l'entreprise Ninino qui a fourni et monté le matériel des stands. Elle a aussi récompensé les jeunes de la catégorie " Baby crossmen ".

MRS/MMES CASSEMICHE, CORGERON N, CAFE MOREAU, DOISNE, BAGILET, PAZERY, BENOIST JP, BONNY, PESCHEUX J, CLUB AMITIES associé avec les AMIS DU CLUB, PATRIMOINE DE TURNY, MUNICIPALITE DE TURNY, CHOLET J.

TRS PAIN DE LINANT, TRS GIORZA DE L'HOPITAL, HUIT A HUIT DE NEUVY SAUTOUR, CARROSSERIE CAMPOS DE ST FLORENTIN, MOUTURAT DE FREVAUX, RESTAURANT DE BOURGOGNE DE BRIENON, BIJOUTERIE REGILUX DE ST FLORENTIN, POMPIERS DE TURNY.

L'entreprise HANNIET D'AVROLLES à offert une coupe et effectué les travaux de terrassement des pistes. Merci aux photographes pour les photos souvenirs et à Mlle Céline Fromonot et Mr Mickael Lois pour avoir cassé leur tirelire.

LE PRESIDENT, LA SECRETAIRE, TRESORIERE ET TRESORIERE ADJOINT, LE RESPONSABLE DU CLUB, ont offert chacun une coupe.

Les terrains étaient prêtés par Mrs CLAUDE HUGOT ET ERIC PESCHEUX qui a aussi mis à disposition son matériel et apporté la paille. L'aide de tous ces bénévoles nous est très précieuse ; c'est pourquoi nous disons encore merci à tous sans oublier ceux qui ont fourni bancs, tables et servi aux stands.

A la remise des prix, le Président a donné à tous rendez-vous à l'année prochaine.

Trois licenciés du CLUB MOTO DE TURNY se sont distingués :

- PASCAL MATHIEU, champion de la course 125 cm3,
- JEAN-JACQUES TABY, le "vétérant",
- OLIVIER BLONDEL, 5 ème au classement général. Nos vives félicitations.

Le bureau du CLUB MOTO DE TURNY

### LES AMIS DU PATRIMOINE ET DU SITE DE TURNY

Le 1er septembre, les amis du Patrimoine organisaient leur 3ème rallye Auto-Moto. Vingt six équipages prirent le départ.

Après un périple dans les environs, Sormery, Boeurs, Chailley, ils eurent la surprise de se retrouver au lavoir du Fays pour la pause pique-nique. Pour l'arrivée, ils devaient se retrouver près du camping de Germigny après avoir quelque peu visité ST Florentin. Le soir, 65 participants ou amis se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse pour partager le buffet campagnard.

Comme précédemment annoncé, quelques travaux ont été effectués au bassin du lavoir de Linant ; bancs et tables y ont été implantés ainsi qu'un banc au lavoir du Fays. L'Association espère vous avoir été agréable et vous rappelle que toutes suggestions de votre part seront bien accueillies.

Beaucoup d'entre vous ont apprécié ces installations et aimeraient nous aider. C'est pour répondre à leur souhait que nous mettrons en vente dès novembre, des cartes de vœux inédites (puisqu'elles sont dessinées par un membre de l'association). Sur celles-ci figure l'inscription "bonne année" ou "meilleurs vœux" de Turny. Ces cartes seront à votre disposition à la poste, à la camionnette du boulanger ou chez les membres de l'association.

Vous êtes tous conviés à l'assemblée générale qui aura lieu le SAMEDI 24 NOVEMBRE à 20H30, salle de la Mairie.

\*\*\*\*\*

### CLUB AMITIÉS DE TURNY

Notre jour de réunion : tous les mardis de 15 à 18 heures. Ceci est un rappel. On y tricote, crochète et jouons à des jeux très diversifiés.

Retenez aussi la date du 16 DECEMBRE, date de notre repas annuel du Club Amitiés, à partir de 13 heures au foyer de la salle communale.

Inscriptions avant le 1er décembre : 86 35 01 47  
86 35 35 66  
86 35 12 97

Participation : 150 FRS par personne

Le Président, F DOISNE

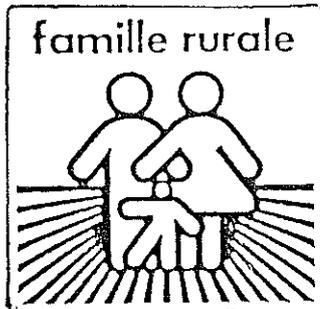
\*\*\*\*\*

### ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Nous vous rappelons que LA SOIREE CHOUCROUTE aura lieu le SAMEDI 17 NOVEMBRE à partir de 20 heures au foyer socio-culturel de Turny. Pour les inscriptions, avant le 12 Novembre, veuillez vous adresser chez : MME CORGERON E au 86 35 00 97  
MME ROYER au 86 35 12 97.

Nous vous attendons nombreux.

\*\*\*\*\*



ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

DU " CREANTON "

Mairie - 89570 TURNY

L'Association Familiale du Créanton a tenu son Assemblée Générale le 28 Septembre dernier.

A cette occasion, elle a exposé son programme pour l'année 1990-1991 :

- PlayTime : poursuite de l'éveil à l'Anglais pour les enfants de 5 à 10 ans.

- Gymnastique : reprise des cours, une fois par semaine, à Turny.

- Bourse aux Vêtements, aux livres, aux jouets et au matériel de puériculture : ouverte à tous les 24 et 25 Novembre 1990 à Turny avec animation et goûter le Dimanche après-midi.

- Accueil d'enfants étrangers pour faire suite au voyage en Angleterre de l'année dernière, des enfants anglophones (Anglais, Américains, Australiens...) seront reçus dans nos foyers du 15 Juillet au 15 Août.

Pour de plus amples renseignements sur ces différents points, ou pour s'inscrire à l'une de ces activités, veuillez contacter :

Marie-Claude FRAY Turny 86.35.28.96

Marie-France DEBREUVE Venizy 86.35.09.91

\*\*\*\*\*

INFORMATION AUX AGRICULTEURS DE LA COMMUNE

Les délégués Groupama de la commune informent les agriculteurs touchés par la sécheresse en 1989 et qui avaient, à ce sujet, déposés une déclaration que c'est grâce à l'unité de protection de Groupama que leur demande a pu aboutir. Tous ceux qui souhaitent des précisions complémentaires peuvent s'adresser à Yves Foucher, président du groupe des délégués.

\*\*\*\*\*

### La magie des chiffres

Dans les grilles ci-dessous, il s'agit de trouver les nombres manquants en veillant à ce que toutes les opérations verticales et horizontales soient correctes. Le résultat d'une opération s'inscrit dans la case qui suit immédiatement le signe de l'égalité.

	-		=	7	+		=	
+	■	-	■	x	■	-	■	+
	:	3	=		+	35	=	
=	■	=	■	=	■	=	■	=
25	+		=		x		=	84
+	■	+	■	+	■	x	■	-
	+	51	=		-	19	=	
=	■	=	■	=	■	=	■	=
	+		=	94	-		=	

	+		=		-	22	=	
:	■	+	■	-	■	-	■	-
	+		=	38	-		=	
=	■	=	■	=	■	=	■	=
	+	42	=		-		=	46
+	■	:	■	-	■	-	■	+
52	-		=		:	5	=	
=	■	=	■	=	■	=	■	=
	:		=	11	x		=	

<sup>3</sup> L	<sup>14</sup> O	<sup>16</sup> T	<sup>11</sup> E	<sup>8</sup> R	<sup>9</sup> I	<sup>11</sup> E	■	<sup>5</sup> F	<sup>6</sup> A	<sup>1</sup> M	<sup>9</sup> I	<sup>17</sup> N	<sup>11</sup> E	■
<sup>6</sup> A	<sup>3</sup> L	<sup>9</sup> I	<sup>1</sup> M	<sup>11</sup> E	<sup>17</sup> N	<sup>16</sup> T	<sup>6</sup> A	<sup>9</sup> I	<sup>8</sup> R	<sup>11</sup> E	■	<sup>14</sup> O	<sup>12</sup> S	<sup>16</sup> T
<sup>7</sup> P	<sup>11</sup> E	<sup>8</sup> R	<sup>9</sup> I	<sup>3</sup> L	■	<sup>6</sup> A	<sup>1</sup> M	<sup>11</sup> E	<sup>16</sup> T	<sup>18</sup> H	<sup>13</sup> Y	<sup>12</sup> S	<sup>16</sup> T	<sup>11</sup> E
<sup>9</sup> I	■	<sup>6</sup> A	<sup>8</sup> R	<sup>11</sup> E	<sup>16</sup> T	<sup>9</sup> I	<sup>11</sup> E	<sup>8</sup> R	■	<sup>6</sup> A	<sup>12</sup> S	■	<sup>11</sup> E	<sup>17</sup> N
<sup>17</sup> N	<sup>9</sup> I	<sup>2</sup> D	■	<sup>4</sup> V	<sup>9</sup> I	<sup>17</sup> N	■	<sup>12</sup> S	<sup>9</sup> I	<sup>8</sup> R	<sup>14</sup> O	<sup>7</sup> P	■	<sup>2</sup> D
■	<sup>3</sup> L	<sup>11</sup> E	<sup>12</sup> S	<sup>11</sup> E	<sup>8</sup> R	■	<sup>6</sup> A	■	<sup>7</sup> P	<sup>9</sup> I	<sup>7</sup> P	<sup>11</sup> E	<sup>6</sup> A	<sup>19</sup> U
<sup>2</sup> D	<sup>14</sup> O	■	<sup>15</sup> T	<sup>8</sup> R	<sup>6</sup> A	<sup>9</sup> I	<sup>3</sup> L	<sup>3</sup> L	<sup>11</sup> E	■	<sup>11</sup> E	<sup>8</sup> R	<sup>12</sup> S	<sup>11</sup> E
<sup>14</sup> O	<sup>16</sup> T	<sup>11</sup> E	<sup>11</sup> E	■	<sup>9</sup> I	<sup>3</sup> L	<sup>3</sup> L	<sup>9</sup> I	<sup>15</sup> C	<sup>9</sup> I	<sup>16</sup> T	<sup>11</sup> E	<sup>12</sup> S	■
<sup>2</sup> D	<sup>11</sup> E	<sup>16</sup> T	<sup>6</sup> A	<sup>9</sup> I	<sup>3</sup> L	■	<sup>6</sup> A	<sup>4</sup> V	<sup>6</sup> A	<sup>3</sup> L	■	<sup>17</sup> N	<sup>9</sup> I	<sup>3</sup> L
<sup>19</sup> U	■	<sup>6</sup> A	<sup>1</sup> M	<sup>14</sup> O	<sup>3</sup> L	<sup>3</sup> L	<sup>9</sup> I	<sup>8</sup> R	■	■	<sup>6</sup> A	<sup>17</sup> N	<sup>12</sup> S	<sup>11</sup> E
<sup>11</sup> E	<sup>1</sup> M	<sup>1</sup> M	<sup>11</sup> E	<sup>17</sup> N	<sup>11</sup> E	■	<sup>16</sup> T	<sup>11</sup> E	■	<sup>12</sup> S	<sup>19</sup> U	<sup>9</sup> I	<sup>16</sup> T	<sup>11</sup> E
■	<sup>6</sup> A	<sup>9</sup> I	<sup>8</sup> R	■	<sup>12</sup> S	<sup>9</sup> I	<sup>11</sup> E	<sup>12</sup> S	<sup>16</sup> T	<sup>11</sup> E	■	<sup>16</sup> T	<sup>11</sup> E	■
<sup>12</sup> S	<sup>14</sup> O	<sup>17</sup> N	■	<sup>10</sup> B	■	<sup>8</sup> R	<sup>11</sup> E	<sup>20</sup> Q	<sup>19</sup> U	<sup>9</sup> I	<sup>12</sup> S	<sup>11</sup> E	■	<sup>14</sup> O
<sup>16</sup> T	<sup>8</sup> R	<sup>11</sup> E	<sup>1</sup> M	<sup>14</sup> O	<sup>3</sup> L	<sup>14</sup> O	■	<sup>19</sup> U	<sup>8</sup> R	<sup>17</sup> N	<sup>11</sup> E	■	<sup>2</sup> D	<sup>19</sup> U
<sup>6</sup> A	<sup>9</sup> I	■	<sup>9</sup> I	<sup>8</sup> R	<sup>6</sup> A	<sup>17</sup> N	<sup>9</sup> I	<sup>11</sup> E	<sup>17</sup> N	■	<sup>19</sup> U	<sup>8</sup> R	<sup>11</sup> E	<sup>11</sup> E
<sup>2</sup> D	■	<sup>6</sup> A	<sup>1</sup> M	<sup>6</sup> A	<sup>8</sup> R	<sup>9</sup> I	<sup>3</sup> L	■	<sup>11</sup> E	<sup>7</sup> P	<sup>9</sup> I	<sup>11</sup> E	■	<sup>12</sup> S
<sup>11</sup> E	<sup>1</sup> M	<sup>9</sup> I	<sup>11</sup> E	■	<sup>2</sup> D	<sup>11</sup> E	<sup>12</sup> S	<sup>14</sup> O	<sup>7</sup> P	<sup>9</sup> I	<sup>3</sup> L	<sup>6</sup> A	<sup>17</sup> N	<sup>16</sup> T